

### ❖ Décharges des falaises

L'héritage de nombreuses décharges sauvages ou légales a laissé derrière elles des cônes de déversement de déchets importants comblant les valleuses ou tombant directement en pied de falaise qui relarguent continuellement avec les éboulements des falaises sur les plages et lors des tempêtes sont repris par la mer. De nombreuses décharges auraient été créées dans les années 70 sur le littoral exploitées pour certaines jusqu'aux années 2000. En effet, la loi du 13 juillet 1992 avait interdit le dépôt de tout déchet non traité pour 2002. Malgré cela, les anciennes décharges sont restées la plupart du temps des lieux de dépôt sauvage encore à l'heure actuelle (déchets verts notamment). Au Havre, des arrêtés municipaux ont été pris d'interdiction de dépôt d'ordure et d'exploitation des décharges en pied et surface de falaise en 1994. En 2000 un arrêté préfectoral portait sur la suppression des activités et la remise en état des sites (Millien *comm. pers.*).

Ces résurgences, principales sources de déchets, ont des effets sur la qualité de l'eau, l'esthétisme et la sécurité. Les déchets sont de tout type : déchets verts, gravats, emballages, pneus (Oble, 2001) etc. Certains déchets non autorisés ont été déposés comme des déchets industriels et des ordures ménagères etc.

La réglementation relative aux ICPE ne semble pas prendre en compte les déchets verts et gravats, dépôts les plus couramment constatés au Nord du Département et considérés comme inerte (Oble, 2001).

Les cônes de déversement peuvent aujourd'hui être naturellement végétalisés mais les déchets stockés restent nocifs. Les élus souhaitent trouver des solutions. Mais les études révèlent des réhabilitations financières et techniques peu réalistes (Millien *comm. pers.*).

La seule décharge de la falaise de la pointe du havre est estimée à 1 million de m<sup>3</sup> soit 2 millions de tonnes (Geffroy, 2008 ; ville du Havre, 2010) et l'enlèvement des déchets pourrait fragiliser encore plus la falaise (Millien, *comm. pers.*).

Aucune solution n'a été prise à part des solutions ponctuelles comme la récupération du trop plein, les panneaux d'interdiction de dépôt, la mise en place de barrière cadenassées et de merlon privant l'accès ou la mesure de la qualité de l'eau.

A Dollemard des mesures de surveillance via la police municipale sont suivies. Une étude "diagnostic et prospective des Décharges de Dollemard" a été engagée en février 2011, réalisé par le Bureau d'Etudes SCE (Millien *comm. pers.*).

Cette étude visera notamment à :

- acquérir un niveau de connaissance précis de l'état environnemental du site ;
- définir les enjeux propres au site et à la présence de déchets sur cette partie du territoire havrais ;
- définir les outils de suivi et d'optimisation de gestion du site (notamment pour le ramassage de déchets, technique et financier) (Millien *comm. pers.*).

Ainsi, un nettoyage des plages est effectué chaque semaine (voire quotidiennement), toute l'année, par les associations et équipes d'insertion (Déficaux, Aquacaux, Estran) subventionnées par les communes, le Département de Seine-Maritime, l'Agence de l'Eau. Des quantités non négligeables de déchets sont ainsi évacuées et ces acteurs font un travail très important avec peu de moyens sans être mutualisé à l'échelle départementale. Ces décharges ont un impact important sur la qualité du littoral et des habitats naturels dont les habitats d'intérêt communautaire (pelouses aérohalines, végétation à Crambe, habitat marin (moulières...)). Des mesures effectuées dans les résurgences sortant de 3 cônes de déversement de Dollemard ont révélé la présence de métaux lourds, de polluants chimiques et organiques. Les décharges mêmes éloignées du littoral peuvent avoir un impact sur le littoral via le ruissellement des eaux polluées. Ces terrains sont propices aussi au développement d'espèces invasives comme la renouée ou le buddléia. C'est ainsi que cette problématique fait partie intégrante du Docob et qu'il s'agit ici d'encourager des mesures favorisant une garantie de l'innocuité de ces espaces. Il reste à garantir également l'arrêt de dépôts sauvages ponctuels et de moindre importance en bordure de champs. Ainsi les déchets doivent être dirigés vers les filières d'éliminations contrôlées et respectueuses de l'environnement.

La localisation des décharges a pu être réalisée grâce à l'association Estran qui a réalisé en 2001 un inventaire des décharges sur son secteur d'intervention (13 décharges recensées), grâce au service

environnement de la ville du Havre pour Dollemard et d'après le schéma départemental de réhabilitation des décharges brutes d'ordures ménagères, réalisé en 2002 par un bureau d'étude pour le Département de Seine-Maritime. Ce dernier visait à inciter les communes à fermer définitivement les décharges brutes et à les réhabiliter. 83 décharges d'ordures ménagères exclusivement avaient à l'époque été recensées selon leurs risques. Les actions proposées dans le schéma, visant à la réhabilitation des sites, dépendent du niveau d'impact de la décharge sur le milieu environnant et préconisent *a minima* un nettoyage des abords, une imperméabilisation du site avec reprofilage, une gestion des eaux de ruissellement, des lexiviats, des biogaz et une revégétalisation. La cartographie réalisée doit tenir compte de l'ancienneté des données mais donne un aperçu de l'ampleur des décharges littorales.

Commune	Localisation	Envergure	Impact	Type de déchets	Gestion	Al'intérieur du périmètre natura 2000
Le Havre	Dollemard, décharge Pelicant	1 million de m <sup>3</sup> soit 2 millions de t	Inconnu	Divers	Démarche de réhabilitation en cours	Oui
	Dollemard, décharge Palfrey					Oui
	Dollemard, décharge Papaure					Oui
	Dollemard, décharge Stil					Oui
	Dollemard, Grande mare /la plaine de la corvée (sur cratère de bombe)	3 ha, 4 m d'épaisseur	Impact moyen	Inertes, encombrants ménagers, déchets verts, ordures ménagères, déchets toxiques ou dangereux	Début en 1986 / fin 2000 + dépôt sauvages ensuite.	Non, sensibilité aux eaux de surface vers la mer
La Poterie-Cap-d'Antifer	Le Fourquet	300 m <sup>2</sup> , 1.5 m d'épaisseur	Faible impact	Ordures ménagères, déchets inertes	Fermée depuis 1975 et recouverte.	Oui
Etretat/Bénouville	Vévigne	2 ha, épaisseur 15 m	Impact moyen	Inertes, encombrants ménagers, déchets vert, ordures ménagères	100 ans d'exploitation jusqu'à 2000, gérée aujourd'hui par le Conservatoire du Littoral.	Non, sensibilité aux eaux de surface
Fécamp/Senneville-sur-Fécamp	Val Saint-Nicolas	4.5 ha, 30 m de hauteur	Impact fort	Encombrants, déchets vert, ordures ménagères, gravats, déblais et mâchefers	1975,	Oui
Saint-Valéry-en-Caux	Ectot	3 ha, 4 m d'épaisseur	Inconnu	Encombrants, déchets vert, ordures ménagères, gravats, déblais Réhabilitée, impact faible	Découverte 1950/Fin 1995	Non, sensibilité aux eaux de surface
Sotheville-sur-Mer		100 m <sup>2</sup> (hauteur 5 m)	A ciel ouvert, Impact fort	Verre, gravats, métaux, papiers, cartons, caoutchouc, bois, plastique	Inconnue	Oui
Saint-Aubin-sur-Mer		100 m <sup>2</sup> (hauteur 1 m)	Recouverte sauf au niveau des éboulements	Métaux, verre, déchets verre, gravats, bois, plastiques	Inconnue	Oui
Biville-sur-Mer	Le camp d'Adane (comblement de la vailleuse, éboulement)	Hauteur 30 m	Recouverte sauf au niveau des éboulements	Verre, métaux, papier/carton, bois, caoutchouc, plastique, gravats, pneus etc.	Inconnue	Oui
	Neuville (près de la falaise)	2 m <sup>2</sup>	A ciel ouvert	Bois	Inconnue	Oui
Belleville-sur-Mer	Les pâtis du port (2 dépôts)	10 000 m <sup>2</sup> , épaisseur 5 m	Recouverte sauf au niveau des éboulements	Verre, métaux, papier/carton, caoutchouc, plastique, gravats, pneus. Déchets verts, compost..	Début 1962 / Fin -	Oui
Berneval/Belleville-sur-Mer	Vailleuse					

Berneval-le-Grand	Mât de pavillon	3 fosses dont deux éboulées + dépôts épars. Surface 8 400 m <sup>2</sup>	Inconnu	Encombrants ménagers, déchets verts, ordures ménagères, déchets inertes	Début 1970 / Fin 1995	Oui
Quiberville-sur-Mer		100 m <sup>2</sup>	A ciel ouvert	Métaux, textile, gravats, plastiques	Inconnue	Oui
		qq m <sup>2</sup>	Inconnu	Métaux, verre, textile, papier/carton, bois, plastique	Inconnue	Oui
		qq m <sup>2</sup>	Bois	Bois	Inconnue	Oui
		2 m <sup>2</sup>	A ciel ouvert	Verre, métaux, plastiques	Inconnue	Oui
		1 m <sup>2</sup>	Recouverte	Déchets verts, gravats, bois	Inconnue	Oui
	Ancienne voie carrossable	160 m <sup>2</sup>	A ciel ouvert	Métaux plastiques, gravats	Inconnue	Oui
Sainte-Marguerite-sur-Mer	Ailly	4 000 m <sup>2</sup> de surface, 1 - 2 m en moyenne	Recouverte, impact faible	Verre, métaux, papier/carton, caoutchouc, plastique, gravats, pneus, textile..	Début 1972 / Fin 1989	Oui
Varengueville-sur-Mer	Bois des communes : décharge verte et zone de compostage	Inconnue	Inconnu	Déchets verts	Inconnue	Oui
Bracquemont	Ancien port	4 800 m <sup>2</sup> , épaisseur 5 m	A ciel ouvert, impact faible	Métaux, déchets verts, plastiques, caoutchouc, gravats et coquille saint-Jacques	Début 1992/ Fin	Oui
Criel-sur-Mer	Mont Jolibois	140 000 m <sup>3</sup>	Impact fort	Déchets industriels anals, déchets toxiques ou dangereux, déchets verts, ordures ménagères, encombrants, déchets inertes.	Début 1997 / Fin 1990	Non

Tableau 55 : Synthèse des décharges sur le littoral cauchois  
(Source : Compilation de données)

#### ❖ Nettoyage des plages

Le nettoyage des plages et l'enlèvement des déchets provenant de la mer et de la falaise est réalisé en plus du travail des associations et leurs chantiers d'insertion, également ponctuellement via des bénévoles (Association nationale des coureurs de grèves) ou des scolaires ou individuels à l'occasion d'événements nationaux et locaux (Surf rider fondation (initiatives océanes), espace Simohé...).

La présence du cordon de galet du Havre au Tréport conditionne un ramassage manuel des déchets moins nuisible à la laisse de mer naturelle que le ramassage mécanique. La traction animale peut permettre parfois de remonter les plus importants volumes.

Les déchets provenant de la mer sont de tous types. Il y a des « déchets » naturels, les algues, les cadavres et le bois propices au développement de certaines espèces spécifiques. 50 % seraient des déchets plastiques et 20 % seraient issus du matériel de pêche (à pied et au chalut) (Geffroy, 2008). Ils sont plus importants en période hivernale ramenés par les tempêtes et les vents de Nord. Ces déchets ne sont pas systématiquement triés, beaucoup sont incinérés alors qu'ils pourraient être valorisés et le bois est souvent ramassé. L'interdiction de circuler en pied de falaise limite la collecte d'importants volumes et les élus souhaitent des plages toujours plus propres malgré la présence des décharges, la nécessité de préserver une biodiversité littorale liée à la laisse de mer naturelle et lutter contre l'érosion côtière.

Estran et Aquacaux participent au protocole OSPAR sur le suivi et l'évaluation des déchets sur le littoral afin de connaître la nature et l'origine des déchets et de suivre leur évolution.



Ramassage des déchets à Paluel grâce à la traction animale © M. Constant



Saint-Martin-en-Campagne © E. Renault



Décharge de Bracquemont © E. Renault

Structures	Poids/volume total collecté annuellement	Nombre de sacs collectés	Temps de travail affecté	Communes, plages concernées	Répartition des types de déchets
Aquacaux	6 t en moyenne	18 236 de 100 L	8 338 h	Sainte-Adresse, Octeville, Le Havre, Saint-Jouin (20 km)	Aérosols, bouteilles, bouchons, briquets, bois, bourre de chasse, douilles, bidons (20 / 50L), rasoirs jetables, applicateurs pour dames, médicaments, seringues, pneus, caoutchouc, pailles de chalumeaux, engins de guerre, jouets, ferraille, emballages plastique, filets de pêche, cadavres d'animaux, chaussures, polystyrène...
Déficaux	/	170 de 100 L	3 personnes	Etretat, Le Tilleul	
Estran	230 m <sup>3</sup>	875 de 130 L +600 de 160 L	5/6 personnes	Service littoral : Tréport, Criel-sur-Mer, Mesnil-Val, Puys, Dieppe, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Quiberville-sur-Mer, port de plaisance de Dieppe (10 km)	
	/	390 de 130 L	12	Chantier d'insertion CIEEL : Saint-Valéry-en-Caux, Veules-les-Roses, Veulettes-sur-Mer	
Association Nationale des coureurs de grèves	/	37 de 100 L	215 personnes, 18 h (très variable)	Quiberville-sur-Mer, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Veulettes-sur-Mer, Paluel, Saint-Aubin-sur-Mer, Veules-les-Roses, Sotteville-sur-Mer, Paluel (11,5 km)	
Surfrider fondation			300 scolaires + 300 bénévoles	Le Havre-Sainte-Adresse-Saint-Jouin-Bruneval-Veulettes-sur-Mer	
Association Simohé		Veulette-sur-Mer et Etretat	160 bénévoles	Veulettes-sur-Mer, Fécamp, Etretat communauté de communes de Fécamp	

Tableau 56 : Bilan 2009 du ramassage annuel des déchets sur le littoral cauchois.  
(Source : Compilation Cdl, 2010)



*Déchets provenant de la mer* © E.Renault



*Cône de décharge entre Sainte-Adresse et Saint-Jouin-Bruneval* © Aquacaux